

Paris, 20 mars 2008

Journée internationale de la Francophonie

Présentation du portail numérique de la Francophonie

Allocution de
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi

Merci, tout d'abord, Monsieur le Ministre, de cette invitation à participer, à cet important rendez-vous. Merci, ensuite, de vos propos énergiques, de votre volonté déterminée de renforcer la Francophonie numérique.

Je tiens à vous dire, également, combien je me réjouis des convergences de vue qui sont les nôtres et à vous assurer que nous examinerons, avec le plus vif intérêt, vos propositions qui s'inscrivent dans le droit fil de la politique multilatérale de la Francophonie en la matière.

En effet, notre volonté de développer la Francophonie numérique, singulièrement depuis le Sommet de Cotonou en 1995, n'a pas été seulement dictée par un souci de modernité et d'efficacité.

Nous mesurons certes pleinement l'impact de la révolution numérique, les possibilités inédites qu'elle offre en matière de démocratisation de l'information et de la connaissance, en matière de développement. Qui plus est, notre organisation, dispose là du moyen précieux de pallier l'éloignement géographique entre ses 68 Etats et gouvernements, du moyen d'abolir tout à la fois l'espace et le temps. Notre ambitieux projet de formation à distance des enseignants du primaire en est une parfaite illustration.

Tout cela suffirait pleinement à justifier notre engagement. Mais je crois, par ailleurs, qu'il y va de notre crédibilité.

On ne peut, en effet, tout à la fois placer la solidarité au cœur des valeurs de la Francophonie, et la promotion de la diversité linguistique et culturelle, au cœur de ses missions, et laisser se développer, sans réagir, ces deux risques majeurs que sont l'aggravation de la fracture numérique, et la colonisation du cybermonde par la langue et la culture des seuls détenteurs des technologies les plus récentes et les plus performantes.

Sans vouloir être alarmiste, je voudrais redire, ici, que ce qui se joue à travers la conquête de ces nouveaux espaces, c'est aussi la conquête des esprits et des imaginaires.

Nous en avons tiré toutes les conséquences en nous dotant, tout d'abord, d'un outil spécifique : l'Institut de la Francophonie numérique, chargé de proposer et de mettre en

œuvre notre coopération multilatérale dans ce domaine, en étroite concertation et collaboration avec l'Agence universitaire de la Francophonie, TV5, l'Association internationale des maires francophones et l'Université Senghor d'Alexandrie.

Nous avons choisi, ensuite, de faire porter nos efforts dans quatre directions :

Première direction : la démocratisation de l'accès dans les pays en développement. Pour ce faire, nous avons privilégié les accès collectifs dans le cadre, notamment, de Campus numériques au sein des universités, de laboratoires de formation aux technologies innovantes, ou encore au sein de nos Centres de lecture et d'animation culturelle dans les régions rurales, ou au sein des Maisons TV5. Ce sont en tout 300 structures de proximité dédiées à la diffusion des savoirs et à l'appropriation de la culture numérique.

Deuxième direction : l'acquisition et le transfert de compétences technologiques. Le renforcement des compétences nationales reste l'un des défis majeurs pour l'insertion des pays en développement dans la société de l'information. C'est pourquoi la Francophonie – tous opérateurs confondus – forme, chaque année, plus de 5 000 bénéficiaires aux technologies et par les technologies.

Troisième direction : la prise en compte des enjeux stratégiques et les concertations. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la Francophonie a très tôt saisi la nécessité de se concerter et de faire front. Sa présence active et concertée au sein des instances de décision de la société de l'information, lui permettent de donner résonance à ses positions, de se constituer en force de propositions, de peser de tout son poids pour infléchir les décisions internationales dans le sens des aspirations de ses États et gouvernements membres. Notre mobilisation lors du Sommet mondial sur la société de l'information a été, cet égard, tout aussi exemplaire qu'efficace.

Quatrième direction : la création de contenus numériques. Conscients de la nécessité d'accroître la présence francophone sur la Toile, nous nous attachons à appuyer les initiatives de création multilatérale de contenus, et à accompagner les initiatives de numérisation des patrimoines culturels et des ressources documentaires des différentes filières professionnelles. Entendons-nous bien ! Il s'agit avant tout pour nous d'aider les pays du Sud à exprimer leur créativité, bien plus que d'offrir une vitrine toujours plus importante

aux pays du Nord ! Je pourrais vous citer, pour exemples, le soutien que nous apportons au portail de la Communauté mondiale des professeurs de français, au site « Sept jours sur la planète » de TV5, au « Portail international des archives francophones » pour la formation des professionnels du Sud, à « l'infothèque francophone de l'Agence universitaire » qui donne accès à des ressources et aux actualités scientifiques francophones, au portail « Médiaterre » d'information sur le développement durable, au portail « jeunesse francophone », au portail de diffusion libre du Droit francophone de l'OIF, ou encore au portail des bibliothèques numériques francophones.

J'ajouterais, en terminant, que toutes ces interventions, résolument placées sous le signe de la solidarité et du respect de la diversité linguistique et culturelle, veulent aussi se caractériser par une certaine démarche : celle qui consiste à prendre en compte les besoins réels des populations, à recourir aux compétences locales, à favoriser la liberté des choix technologiques et le libre accès, à promouvoir plus particulièrement les jeunes et les femmes.

Voilà en quelques mots les convictions et les ambitions qui sont les nôtres, non sans vous redire, Monsieur le Ministre, que nous sommes ouverts à tout ce qui nous permettra d'avancer de façon toujours plus efficace au service des plus défavorisés de la société de l'information, au service de la promotion de la langue française, et plus largement de la diversité linguistique et culturelle.

Je vous remercie.